

Serrure électrique DORMA SVP / SVZ

Référence Commerciale :

MALER-60111

DESCRIPTIF

DORMA SVP 22x7 - 22x8 - 62x7 - 62x8 / SVZ 6258 : serrure à verrouillage automatique
 SVP 22xx : Serrure motorisée avec sécurité du pêne dormant rétractable à l'ouverture et détecteurs de manipulation (Axe à 55 / Entraxe 72)
 SVP 62xx : Serrure contrôlée électriquement avec fouillot en deux parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique. Détecteurs de manipulation. Sortie Libre. (Axe à 55 / Entraxe 72 et Axe à 50 / Entraxe 70)
 SVZ 6258 : Serrure pour contrôle d'accès, comme SVP 6000 mais sans fonction antipanique en sortie. Conforme à la norme NFS 61937-2. (Axe à 55 / Entraxe 72 et Axe à 50 / Entraxe 70)
 Caractéristique suivant modèle - Sens à préciser
 Toujours associé à la jarretière Abloy

DESTINATION

Contrôle d'accès tous locaux DAS et non DAS

FINITION

CONFORMITE

EN 179 / EN 1125

FOURNISSEUR

DORMA

REFERENCE FOURNISSEUR

Données et caractéristiques

	SVP 6xxx	SVP 2xxx	SVZ 6xxx
Serrure anti-panique	-	-	-
Serrure anti-panique à contacts	●	-	-
Serrure anti-panique motorisée	-	●	-
Serrure pour contrôle d'accès	●	●	●
Fonction panique	●	●	-
Autoverrouillage mécanique	●	●	●
Sécurité verrouillage automatique mécanique	●	●	●
Verrouillage en deux points	●	●	●
Sécurité de verrouillage à 3 niveaux	●	●	●
Ligne de sabotage	●	●	●
Contrôle du verrou (course du pêne dormant)			
Points de commande :			
> 90 % verrouillé	●	●	●
< 10 % déverrouillé	●	●	●
Signalisation d'action sur la béquille et de déverrouillage anti-panique	●	●	●
Contrôle de l'ouverture de porte par pêne de commande	●	●	●
Possibilité d'accoupler et de désaccoupler la béquille extérieure électriquement	●	-	●
Déverrouillage par moteur électrique	-	●	-
Temps de déverrouillage réglable	-	●	-
Entrée permanente par l'extérieur possible (ouverture permanente) ¹⁾	●	-	●
Verrouillage automatique électrique déconnectable (ouverture permanente)	-	●	-
Déconnexion automatique de la fonction d'ouverture permanente en cas de coupure de courant	●	●	●
Sécurité de déroulement électrique (Protection contre les manipulations)	-	●	-
Reverrouillage automatique en cas d'ouverture de porte non effectuée	●	●	●

● = oui - = non

¹⁾ fonction ouverture permanente pour porte coupe feu et pare flammes autorisée du fait que le maintien de la fermeture est assuré par le ½ tour

